

No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

Le 10 novembre 2015

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Compte-rendu de la séance du conseil d'établissement tenue le 10 novembre à 18h30 au salon du personnel de l'école Sainte-Marie.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Angélique Aumont,	parent,
Maxime Bazinet,	parent,
Christine Laprise,	parent,
Julie Therrien,	parent,
Jean-Philippe Valade,	parent,
Chantal Beauclair,	enseignante,
Annie Charbonneau,	enseignante,
Nathalie Roy,	enseignante,
Noëlla Fortier,	représentante du personnel de soutien,
Marika Ghelyn,	représentante du personnel du service de garde,

ÉTAIENT ABSENTS

Marc-Francis Perreault,	parent,
Julie Perron,	enseignante.

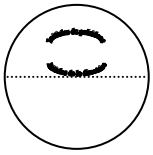
PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Michèle René de Cotret, directrice

1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Valade, président du conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

Lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Beauclair.

CE-15-16-11

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2015

Corrections apportées :

- au point 9, *vice-présedence* corrigée pour vice-présidence,
- point 21, *t'intervenir* corrigé pour d'intervenir

Madame Beauclair propose l'adoption du procès-verbal du 28 septembre 2015.

CE-15-16-12

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU PROCÈS VERBAL

Les pancartes d'interdiction de stationner sont commandées pour le débarcadère. Des pancartes pour le stationnement seront aussi commandées si nous avons l'approbation de la ville de Chambly puisque le stationnement leur appartient.

Les policiers sont plus présents autour de l'école.

Le cabanon de la cour d'école est arrivé. Monsieur Jean-François, TES, commandera du matériel de jeu pour les récréations.

Les coûts pour améliorer l'éclairage dans la cour d'école sont très élevés, pour l'instant, d'autres investissements sont prioritaires.

5. PAROLE AU PUBLIC

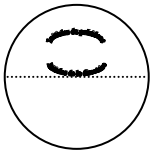
Aucun membre du public n'est présent.

6. PAROLE À UN MEMBRE DE L'O.P.P.

Aucun membre de l'O.P.P. n'est présent.

7. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance depuis la dernière rencontre.



POINTS DE DÉCISION

8. PLAN DE RÉPARTITION

Après discussion, les membres du conseil privilégient l'hypothèse 1 telle que votée majoritairement par les parents du secteur Sainte-Marie lors de la période de consultation qui s'est tenue entre le 21 et le 30 octobre 2015.

Le conseil d'établissement recommandera aussi des mesures transitoires pour les élèves qui sont présentement en 4^e et 5^e année, ainsi que pour les élèves qui en sont déjà à plus d'une école de fréquentation afin que ces derniers puissent terminer leur scolarisation dans leur école actuelle.

De plus, le conseil recommandera que l'élève qui bénéficie des mesures transitoires ait droit, pour l'année scolaire 2016-2017 seulement, au transport scolaire gratuit s'il réside à plus de 1,6km de l'école de fréquentation. Monsieur Maxime Bazinet propose l'adoption de la résolution.

CE-15-16-13

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ÉLECTION A LA VICE-PRÉSIDENCE

Monsieur Jean-Philippe Valade propose madame Julie Therrien. Madame Therrien accepte le poste.

CE-15-16-14

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. DEMANDE DE DÉROGATION À LA POLITIQUE ALIMENTAIRE

Madame Therrien propose que nous permettions de déroger à la politique alimentaire pour les événements spéciaux suivants : Noël, St-Valentin, Pâques et la semaine des services de garde.

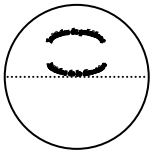
CE-15-16-15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS D'INFORMATION

11. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENT

M. Bazinet nous informe qu'à la dernière rencontre du comité de parents, ils ont discuté du plan de répartition. La prochaine réunion aura lieu le 12 novembre. La prochaine conférence portera sur l'intimidation.



12. PAROLE À LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Rien de particulier à signaler.

13. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Laprise nous informe que certains parents ont manifesté leur mécontentement par rapport aux photos scolaires (mauvais cadrage des photos).

À la suite des récentes alertes à la bombe dans les écoles, madame Laprise se questionne sur les procédures à suivre dans de pareilles circonstances. Madame la directrice nous présente la documentation qui est fournie à tout le personnel de l'école pour intervenir dans différentes situations critiques. Madame Beauclair demande s'il est possible de fournir aux enseignants le matériel nécessaire pour assombrir les fenêtres en cas de confinement.

Madame Therrien demande si le tas de terre près de l'entrée du service de garde pourrait être retiré. Une requête sera déposée par madame Fortier.

Madame Therrien nous informe que certains regards d'égout sortent de terre de façon prononcée dans la cour d'école.

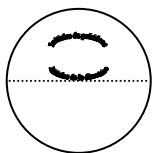
Madame Charbonneau nous informe que le gazon autour de la cour, n'est plus, il ne reste que de la boue. Certains enfants rentrent de la récréation avec les souliers et les vêtements souillés. Différentes solutions pourraient être envisagées : paillis, surface caoutchouteuse ou gazon artificiel.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame René de Cotret nous informe du don de la compagnie LOEM de Madame Marie-Hélène Savard pour l'ameublement et les vélos stationnaires. Les membres du conseil d'établissement lui en sont reconnaissants. Madame Fortier rédigera une lettre de remerciement de la part du conseil qui sera signée par Monsieur Valade. Monsieur Bazinet fera mention de ce don à la prochaine rencontre du comité de parents.

Madame René de Cotret nous informe que la course du député a permis d'amasser 1000\$ pour notre bibliothèque.

Madame René de Cotret nous informe que la commission scolaire terminera les travaux dans les cages d'escaliers (travaux qui avaient débuté à l'été 2014) durant la relâche ou l'été prochain.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

Madame René de Cotret nous informe que les nouvelles portes extérieures seront ajustées pour mieux se refermer. Madame Roy nous informe que la porte # 4 du gymnase ne se referme pas bien. Un système sera mis en place pour que les nouvelles portes donnant sur la cour puissent être déverrouillées durant les récréations ou lorsque le service de garde utilise la cour. Chaque porte sera munie d'un système magnétique qui limitera l'accès à l'école selon l'horaire de chaque employé.

Madame René de Cotret nous informe que des travaux majeurs débuteront à l'été 2016 et s'échelonneront sur plusieurs semaines. Les plafonds et l'éclairage du rez de chaussé et de l'étage seront refaits et il y aura une mise aux normes des installations des blocs sanitaires. Les nouveaux plans pour les blocs sanitaires sont en préparation. Il y aura des salles de toilettes pour les garçons et les filles sur chaque étage. Des vestiaires pour l'éducation physique sont prévus.

Madame René de Cotret nous informe qu'un communiqué aux parents sera envoyé pour les informer que les bulletins seront remis seulement le 4 décembre 2015 au lieu du 19 novembre à cause des moyens de pression des enseignants.

15. AFFAIRES DIVERSES

Aucun point abordé.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Jean-Philippe Valade propose la levée de l'assemblée.

Levée de la séance à 20 h 30

Michèle René de Cotret, directrice

Jean-Philippe Valade, président

Date d'adoption du procès-verbal :

2015